

Programme

Mac APS

Maintien et Actualisation des Compétences
de l'Agent Privé de Sécurité

de formation

PROGRAMME CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 27 FÉVRIER 2017 RELATIF À LA
FORMATION CONTINUE DES AGENTS PRIVÉS DE SÉCURITÉ

Public concerné

Agent titulaire du numéro de carte professionnelle « surveillance humaine ou par des systèmes électronique »

Effectif maximum

Le nombre de participants à la formation est fixé à 12 personnes par session.

Prérequis

Disposer du numéro de carte professionnelle délivrer par le CNAPS « surveillance humaine ou par des systèmes électronique » et d'un certificat SST à jour.

Durée

Formation de 24heures.

Objectifs

Maintien des compétences de l'Agent de Sécurité Privée.

Conditions de formation

Théorie, pratique

Validation

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites
Attestation maintien et actualisation des compétences
(délivrée par IESC Formation).

Le code de déontologie ;
Le principe d'exercice exclusif ;
Les conditions de détention et d'usage des armes ;
Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ;
La non-confusion avec un service public ;
Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et venir ;
Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ;
La non-assistance à personne en danger ;
L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ;
Le secret professionnel.

2^e partie : GÉRER LES CONFLITS

3h30

Maitriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits ;
Savoir : traiter une agression verbale,
 gérer ses émotions,
 adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions.

3^e partie : INSPECTION FILTRAGE

3h30

Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ;
Les modalités d'agrément ;
Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.
Maîtriser les techniques : d'inspection visuelle des bagages ;
 la palpation.

4^e partie : RISQUE TERRORISME

13h

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes ;
Connaître les niveaux de risque associés ;
Connaître les différents matériels terroristes ;
Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroriste ;
Détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes ;
Savoir entretenir sa culture de la sécurité ;
Se protéger soi-même ;
Protéger ;
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ;
Faciliter l'intervention des forces de l'ordre ;
Sécuriser une zone ;
Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger ;
Notions de secourisme « tactique » ;
Alerter les secours.